

Emprunt

Autor(en): **Dumas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 21

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

portance. Où l'on est bien, on reste, on plante sa tente, quand bien même ce n'est pas un des arrêts prévus au programme. Au diable, le programme ! On n'est pas au concert ni au spectacle.

On est parti dans le dessein de rapporter des morilles ? S'il y en a... et qu'on les voie, tant mieux ; s'il n'y en a pas ou que, malicieuses, elles échappent à nos regards « exercés », tant pis. Le bonheur ne tient pas à une morille. A plusieurs morilles, peut-être.

Nous parlions d'imprévus, plus haut ? Ces imprévus sont parfois les plus jolis et les plus durables souvenirs d'une excursion amicale. Il ne faut jamais y boudier. Ils sont de nature très variée ; mais, quels qu'ils soient, ils ont presque toujours de l'attrait, quand on sait les prendre comme il faut.

Alors, au retour d'une de ces excursions, c'est la fatigue, une bonne et saine fatigue, celle qui fait bien dormir, les yeux tout empreints encore des tableaux enchanteurs de cette nature, toujours intéressante, toujours édifiante, et à laquelle nul autre spectacle, nul autre plaisir ne peuvent être comparés.

Vivent le plein air et la liberté !

J. M.

On a dit. — Madame, on m'a dit qu'on disait qu'on avait dit que vous avez dit que j'avais dit qu'on avait dit que jeudi j'avais mis une robe de ma propriétaire.

LE CHATEAU DE L'ISLE

Peu de cantons, on le sait, sont aussi riches que le nôtre en vieux châteaux. Longtemps, on fut indifférent à cette précieuse richesse ; les propriétaires, même, de ces manoirs semblaient n'en pas apprécier toute la valeur. Aujourd'hui, l'archéologie a conquis sa place. Elle est parfois un peu encombrante, elle se croit partout chez elle ; mais il faut néanmoins lui être reconnaissant d'avoir suscité à l'égard de nos édifices historiques ou curieux par leur architecture ou leur ancienneté un intérêt qu'ils méritent et dont ils ont largement bénéficié, pour autant qu'on a mis un frein, nécessaire, au zèle, souvent dangereux, des restaurateurs à tous crins.

Au nombre de nos vieux châteaux, il en est un qui n'est pas, certes, le plus ancien — c'est peut-être même le plus jeune — mais qui n'en présente pas moins un très vif intérêt : c'est le château de l'Isle.

« N'allez pas croire, écrivait, dans la *Revue*, M. Emile Bonjour, que ce soit un château rébarbatif, à fossés et à tourelles, gigantesque amas de moëllons assemblés par les serfs à la sueur de leur front. Le château de l'Isle a, tout au contraire, l'aspect aimable et gai. Bâti sur les plans du second des Mansard, pour le compte de Charles de Chandieu, lieutenant-général dans les armées du roi de France, il date de 1696 ; mais la construction n'en fut achevée que vers 1707, ainsi qu'en témoignent diverses inscriptions en fer forgé. Chandieu y venait sans doute passer ses étés et ses automnes qui sont particulièrement beaux à deux pas de ces bois aux tons roux, de ce Jura qui ferme si gracieusement l'horizon.

Le château rappelle à s'y méprendre celui de la Cour aux Chantres, à Vevey, ou mieux encore celui de Voltaire, à Ferney. On entre par le nord dans une cour fermée par le corps principal et deux ailes, et close jadis par une grille en fer forgé, dont le fronton, orné de la couronne comtale, subsiste encore pour dire le talent des forgerons d'autrefois. La façade sud, très bien proportionnée, n'a qu'un rez-de-chaussée et un étage. Elle se termine par un de ces toits à pente doucement inclinée, qui sont com-

me la marque distinctive des travaux des Mansard et de leurs élèves. Un double perron donne accès sur la pelouse et de la pelouse sur la pièce d'eau où les nobles seigneurs se divertissaient jadis à pêcher la truite. Cette pelouse est superbe, avec ses allées de grands arbres séculaires, ormes et marronniers, non seulement respectés, mais grandis et fortifiés par le temps. L'emplacement et la vue dont on y jouit sur le Jura ou sur les Alpes sont dignes du bâtiment.

Le château a appartenu aux Chandieu jusqu'en 1798. A l'extinction de cette vieille famille, il passa en diverses mains, qui ne surent ou ne voulurent pas le maintenir en bon état. La rapacité ou le besoin de ses divers propriétaires fit disparaître peu à peu tout ce qu'il contenait de précieux. Les Gobelins qui décoraient ses salons prirent la route de Paris, ainsi qu'une glace merveilleuse valant 30,000 francs, dit-on. Tout fut vendu, jusqu'aux livres, aux bahuts, aux grands landiers de fer forgé qui protégeaient ses cheminées. Peu s'en fallut que le château lui-même ne fût dépecé et ne servit, à l'exemple de celui des Dortans, à Bercher, à construire des granges et des écuries dans le voisinage. Quand la commune de l'Isle le racheta pour 200,000 francs, avec ses 80 poses de champs et ses 200 poses de bois, il tombait en ruines. La toiture était pourrie et laissait passer la neige, la façade était décrépite. Le tout ressemblait au château de la Misère, dont Th. Gautier a laissé l'inoubliable description.

Une seule des salles a conservé son cachet d'autrefois, c'est la merveille du château.

« C'est, dit M. Emile Bonjour, un petit salon ovale, tout entier boisé de panneaux de châtaignier, au tons d'un brun chaud. »

Le château de l'Isle a été très habilement restauré de 1891 à 1894, grâce à l'initiative de M. Charles Guyoz, alors syndic de cette commune. Les architectes André, de Morges, et Mauerhoffer, de Lausanne, et M. le géomètre Mermoud, conseiller national, y ont collaboré. La façade a été remise à neuf, le toit réparé, les salles restaurées. Ce n'est plus, sans doute, la luxueuse demeure seigneuriale de jadis ; mais l'immeuble subsiste et la commune de l'Isle a grand mérite d'avoir sauvé de la destruction un des plus jolis châteaux Louis XIV du canton.

On y a installé les bureaux de l'administration communale et les écoles.

Prêches d'autrefois.

« un bon prêche
A la mode d'alors, pratique et solennel,
Comme en ce siècle-ci l'on ne veut plus qu'on prêche,
Comme savait prêcher notre doyen Bridel. »

Ainsi parle Rambert. Les prêches d'autrefois, s'ils étaient solennels, renfermaient parfois aussi la note pittoresque. Un pasteur de Lausanne commença une fois son prêche ainsi :

« Mes frères, quel que accablants que soient les maux qui pèsent sur l'humanité... »

Le prêche eut un succès colossal.

Un proposant avait parié, dit-on, de commencer son prêche par les nom et prénom de sa fiancée. Il débuta ainsi :

« Judith, rouge encore du sang d'Holopherne... »

La fiancée s'appelait Judith Rouge. — Est-ce une légende ? Ce qui est certain, c'est que vers 1736, il y avait à Corcelles-le-Jorat un pasteur du nom de Guillet, dont la femme se nommait Judith Rouge.

P. d'A.

Nos bonnes. — Un cirque a dressé pour quelques jours sa tente à M...

Mme X. se dispose à assister un soir à l'une des représentations.

Sa domestique, une bonne fille de la campagne, l'en dissuade.

— A la place de Madame, je n'irais pas, fait-elle.

— Et pourquoi ?

— Parce qu'on dit qu'y a un cheval qui s'arrête devant la personne la plus bête de la société.

Au retour. — Ce cher ami ! D'où viens-tu, qu'il y a si longtemps qu'on ne t'a vu ?

— De l'Italie.

— De l'Italie !! Voyage de plaisir ?

— Ma foi, non ! Voyage de noces.

OH ! LE BON PAYS

Nous relevons ce passage, bon à rappeler en ce moment-ci, dans une allocation qu'adressa, il y a quelques mois, aux élèves du Collège classique cantonal, M. le professeur Arthur Freymond.

Cette allocation avait pour thème cette question : « Voulons-nous, nous Vaudois, nous Romands, nous *welsches*, rester Suisses ? »

« Si, d'une vue rapide, j'essaie de me représenter la Suisse, a dit M. Freymond, j'aperçois toute une multitude de régions de dimensions variées, dont chacune a sa physionomie, ses particularités, ses mérites propres, sa raison d'être. Diversité des caractères comme des paysages. Variété des âmes comme des natures. Et toutes ces âmes s'émeuvent du même amour pour la patrie commune, et toutes ces natures convergent vers le même solide rempart alpestre.

« Oh ! le bon pays, où l'on n'aime pas en autrui un autre soi-même, mais un autre que soi-même ! »

Le grand conquérant. — Dans une école de demoiselles, le professeur d'histoire :

— Qui fut le plus grand conquérant du monde ?

Toutes ces demoiselles, en chœur. — Don Juan !

EMPRUNT

Voici des vers bien curieux, peu connus, croyons-nous, de Dumas fils, le brillant écrivain français. Ils datent de 1848 !

Mon cher Hostein, je suis pané comme un diacre,
Je n'ai plus le moyen de monter en fiacre,
Et le pont des Arts va bientôt m'être interdit !
Dulong est sans argent, — du moins à ce qu'il dit,
Porcher n'a pas le sou, je le tiens de sa femme :
Il ne me donne pas d'argent, — il m'en réclame !
Que faire ? le vingt-trois il faut absolument
Que je paie un monsieur ; et c'est demain, vraiment,
Qu'à l'horloge des temps sonne ce jour funeste !
Voici la vérité, vous devinez le reste...
C'est sur vous que je compte. Avez-vous un moyen
De trouver trois cents francs ? Trois cents francs !
[ce n'est rien.

Pour la fin de ce mois, Dulong promet la somme,
Pouvez-vous l'avancer ? Vous seriez-un grand
homme !

Et vous pourriez, le trente, à cet affreux agent,
En très jolis écus, reprendre votre argent !
Bref, vous me rendriez un signalé service !
Répondez-moi deux mots.

Tout à vous,

DUMAS FILS.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.

Julien MONNET, éditeur responsable.